



Remboursement dette caf réelle injustice

Par **Amandineeden**, le **26/04/2023** à **10:19**

Bonjour, séparé de mon conjoint pendant 4 ans, nous avons ensuite repris notre vie maritale. La caf a jugé que nous n'étions pas séparé et réclame une dette de 15000€ malgré un recours avec envoi de preuve. Factures, lettre des propriétaires.. nous venons d'avoir une petite fille, la caf nous a retenu la prime naissance et maintenant les allocations enfants alors que l'on verse déjà 200€ par mois en virement. Avons nous un recours pour arrêter cette injustice ? Merci

Par **P.M.**, le **26/04/2023** à **10:35**

Bonjour,

Il existe différentes possibilités de contestation devant la Commission de Recours Amiable et le Médiateur...

Vous pourriez pour vous y aider vous rapprocher d'une association de défense des usagers de la CAF...